

► VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



TABLEAU DE BORD VAE

Statistiques des Points Relais Information Conseil et des valideurs



2010

RHÔNE-ALPES



TABLEAU DE BORD VAE



2010
RHÔNE-ALPES

PRÉAMBULE

Ce document rassemble des données relatives à l'organisation de la VAE en région Rhône-Alpes pour l'année 2010. Il a été élaboré, en collaboration avec l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), dans le cadre des missions de la Cellule Ressource Régionale VAE placée sous l'égide du PRAO.

Parallèlement aux indicateurs définis au niveau national caractérisant l'activité des Points Relais Information Conseil (PRIC), des indicateurs statistiques communs à tous les valideurs ont été définis en fonction de leur capacité à permettre l'analyse au niveau régional du développement de la VAE, mais aussi en fonction des informations à disposition au sein des organismes de validation.

Ce bilan réalisé à partir de données concernant l'année civile 2010 ne peut être interprété comme le parcours des candidats qui effectueraient la totalité de la démarche sur la même année : le rythme d'enchaînement des étapes varie selon les candidats (ex : étape de recevabilité réalisée en 2010 mais présentation au jury en 2011) et certaines étapes restent facultatives (information conseil, accompagnement).

PARCOURS VAE - ÉTUDE RÉGIONALE

Au-delà des statistiques produites par année civile, les membres de la commission VAE du CCREFP ont souhaité que le PRAO et les certificateurs « trouvent les moyens d'assurer une traçabilité du parcours d'un individu dans la VAE afin d'avoir des statistiques sur l'ensemble de la démarche ».

Une expérimentation, financée par la Direccte, a été lancée fin 2006 et a réuni huit valideurs rhônalpins. Aujourd'hui, le projet se poursuit et réunit douze valideurs.

Cette étude a permis d'identifier et de mieux comprendre les parcours des individus au niveau régional. Pour cela, une base de données a été construite à partir des données de chaque valideur et des PRIC.

Le projet s'inscrit dans un objectif d'intérêt général pour tous les rhônalpins : **comprendre la réalité des parcours pour ajuster les procédures et les mesures d'accompagnement.**

Près de 20 000 parcours VAE engagés entre 2007 et 2009 ont été analysés, permettant de lier les délais et les résultats de VAE aux profils des publics et aux certifications visées.

Ces données ont fait l'objet de traitements statistiques de la part de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) en lien avec le Service Etudes, Statistiques et Evaluation (SESE) de la Direccte.

Les résultats de l'étude sont disponibles sur www.prao.org, rubrique le point sur la VAE/ les statistiques VAE, et sur www.rhone-alpes.travail.gouv.fr



SOMMAIRE

L'INFORMATION CONSEIL DES PRIC

Note introductive	P.6
L'information VAE	P.8
Le conseil en VAE	P.9
Les caractéristiques des personnes reçues en entretien conseil	P.10
L'orientation des publics à l'issue de l'entretien conseil	P.12
Les chiffres clés des personnes présentées en jury	P.13

LA DÉMARCHE DE VAE CHEZ LES VALIDEURS

L'accueil et la recevabilité	P.14
Jury et accompagnement VAE	P.16
Typologie des publics présentés en jury	P.18
Les certifications délivrées	P.22
Organisation des jurys	P.25

▶ NOTE INTRODUCTIVE

- ▶ Mis en place depuis 2003, dans le cadre du **protocole d'accord régional sur la VAE**, le service d'information conseil sur la VAE vise plusieurs objectifs :
 - répondre au nombre important de personnes en recherche d'informations sur le sujet et faire connaître largement le dispositif,
 - prendre en compte la diversité et la complexité des situations des personnes accueillies,
 - répondre à la nécessité de la neutralité par rapport à l'offre de certifications,
 - envisager d'autres alternatives lorsque la VAE n'est pas possible.
- ▶ Le dispositif d'information conseil relève depuis le 1^{er} janvier 2006 (décentralisation), de la compétence du Conseil Régional. En Rhône-Alpes, il est organisé et animé en concertation avec l'Etat et les Partenaires sociaux réunis au sein du PRAO.
- ▶ Fin 2007, ce dispositif d'information conseil a évolué et s'est scindé en 2 groupes de structures :
 - des structures labellisées pour assurer une information approfondie et un conseil individualisé sur la VAE : **les Points Relais Information Conseil VAE (PRIC)**,
 - des structures d'Accueil Information Orientation (AIO) engagées précédemment dans le dispositif et qui ont vocation à poursuivre leur investissement au niveau de l'information des publics sur les territoires : **les Points Relais Information VAE (PRI)**.
- ▶ Les **PRIC** qui appartiennent aux réseaux de l'orientation rhônalpins sont des sites de proximité qui accueillent gratuitement toute personne souhaitant obtenir des informations et des conseils afin de l'aider à :
 - identifier l'opportunité et la faisabilité d'une telle démarche,
 - repérer les domaines de certification sur lesquels peut porter la demande,
 - orienter vers les certificateurs concernés.

Les chiffres présentés dans ce document sont issus d'une base de données régionale commune à l'ensemble des PRIC et des PRI de Rhône-Alpes.

Les indicateurs identifiés présentés portent à la fois sur les volumes de personnes informées et conseillées sur la VAE par les structures, sur les caractéristiques des individus conseillés et sur le type d'orientation identifiée à l'issue du conseil.

Les données commentées dans ce document portent sur les démarches d'information conseil pour la période allant de janvier à décembre 2010.

Depuis sa création, le réseau d'information conseil en VAE a informé plus de **65 800 personnes** et conseillé près de **32 000 personnes**.

Le service d'information conseil en VAE de Rhône-Alpes comprend en 2010 :

- ▶ **107 Points Relais Information Conseil (PRIC) dont 96 PRIC actifs** sur l'ensemble du territoire rhônalpin organisés en :
- ▶ **27 Relais Territoriaux d'Information Conseil**

En 2007, 73% des structures engagées avaient été actives sur la période, c'est-à-dire avaient fait remonter au moins une information ou un conseil VAE sur l'année.

En 2008, 92% des PRIC labellisés ont eu une activité VAE.

En 2009, 97 % des PRIC labellisés ont eu une activité VAE.

En 2010, 90% des PRIC labellisés ont eu une activité VAE.

- ▶ **À NOTER :**
23 structures PRI ont fait remonter une activité d'information sur l'année 2010.

► L'INFORMATION VAE

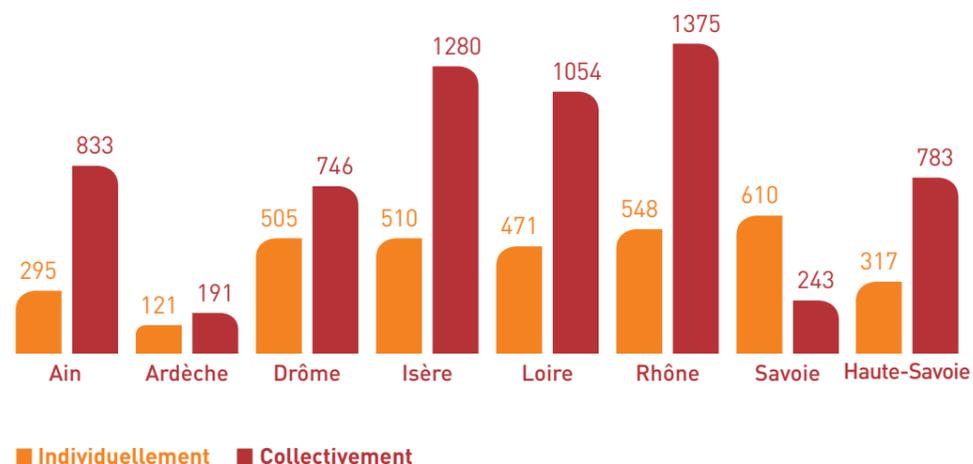
Nombre de personnes informées : **9 882**

Après une diminution d'activité constatée en 2007 et 2008 suite à la réorganisation du dispositif d'information conseil, le nombre de personnes s'étant informées au sein du réseau d'information ne cesse d'augmenter : **+8% par rapport à 2009.**

À NOTER :

Le nombre maximum de personnes informées sur la VAE pour une structure est de 561, le minimum 3 et la moyenne par structure est de 87 personnes informées sur la VAE pour l'année 2010.

► Répartition du nombre de personnes informées collectivement ou individuellement par département



La modalité collective est aujourd'hui la modalité privilégiée par le réseau d'information conseil pour l'information des publics. Il est à noter que la modalité individuelle d'information est plus importante au sein des territoires plus ruraux, notamment en Savoie où la tendance est inversée.

Le nombre de personnes informées augmente aussi en fonction des projets et événements organisés au niveau des territoires. Par exemple, un projet collectif de VAE ou un forum organisé sur le territoire à destination du grand public augmente sensiblement le nombre de personnes informées individuellement.

► Nombre de réunions d'information collective organisées par le réseau sur l'année 2010

	2009	2010
Rhône-Alpes	631	643

La moyenne régionale pour 2010 est de 54 réunions par mois, ce qui est identique à 2009.

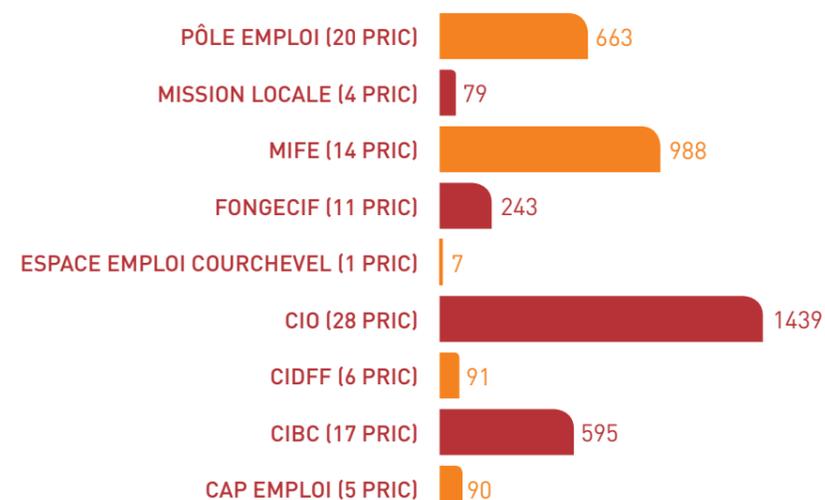
► LE CONSEIL VAE

Nombre de personnes conseillées sur la VAE au sein d'un PRIC : **4 195**

Le nombre de personnes conseillées au sein d'un PRIC est en nette diminution entre 2009 et 2010 : une baisse de 6 %.

En moyenne, 419 personnes sont reçues en entretien conseil mensuellement dans le cadre d'un conseil en VAE.

► Nombre de personnes conseillées par réseau



► Moyenne par site du nombre de personnes conseillées en fonction du réseau

Réseau	Nombre moyen de conseils par site*
CAP EMPLOI	18
CIBC	35
CIDFF	15
CIO	63
ESPACE EMPLOI COURCHEVEL	7
FONGECIF	30
MIFE	71
MISSION LOCALE	20
PÔLE EMPLOI	37

* PRIC actif

La durée moyenne d'un conseil VAE est d'1h30, avec de fortes variations d'une personne à une autre : la durée d'un conseil VAE est comprise entre 30 minutes et 10 heures.

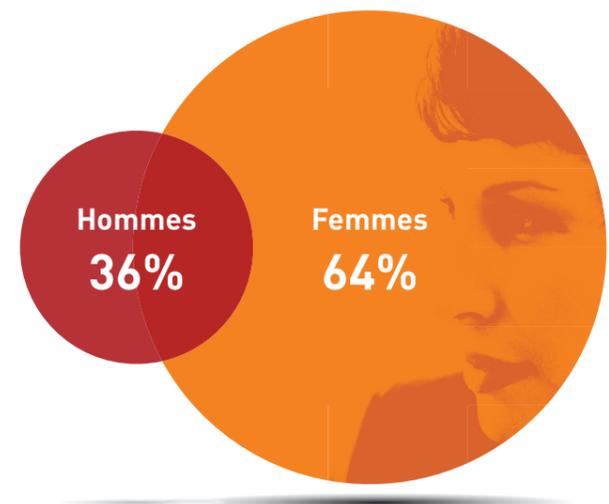
6% des conseils ont une durée de 3 heures.

88% des conseils ont une durée inférieure à 3 heures.

6% des conseils durent plus de 3 heures.

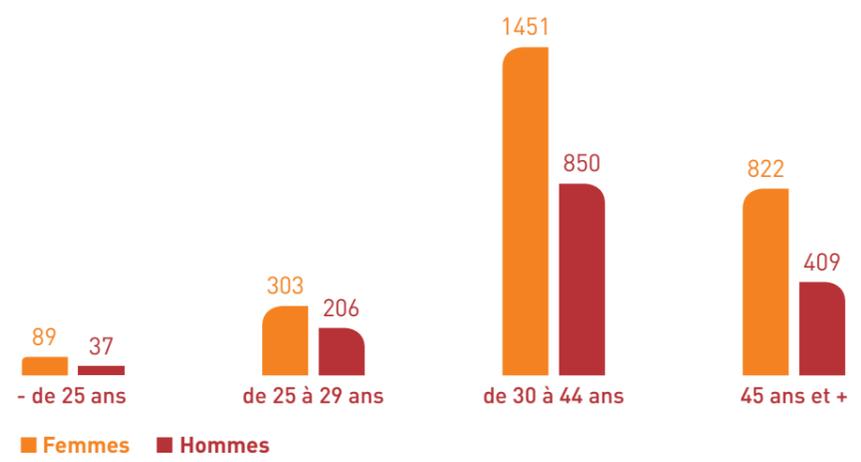
► LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES REÇUES EN ENTRETIEN CONSEIL

► Répartition par sexe



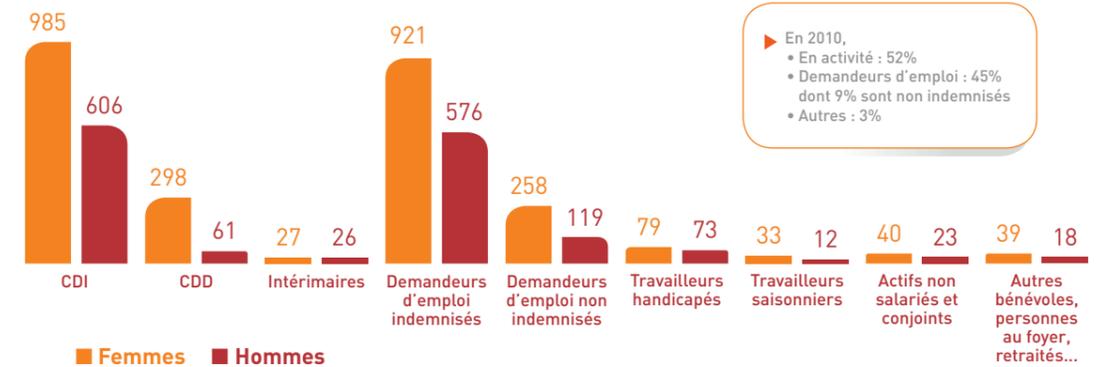
Le public féminin reste majoritaire au niveau du dispositif de conseil en VAE et cette tendance se confirme également au niveau des statistiques des organismes valideurs. Le poids du secteur sanitaire et social dans la demande de VAE explique en grande partie cette féminisation du dispositif. On constate cependant une augmentation du taux d'hommes conseillés au sein d'un PRIC entre 2009 et 2010 : 33% en 2009, contre 36% en 2010.

► Répartition par âge et par sexe



Les femmes sont en moyenne deux fois plus représentées que les hommes sur l'ensemble des classes d'âge. La part des 30-44 ans est largement majoritaire, suivie par les personnes de 45 ans et plus, ce qui correspond à la même proportion qu'en 2009.

► Situation au regard de l'emploi/sexe

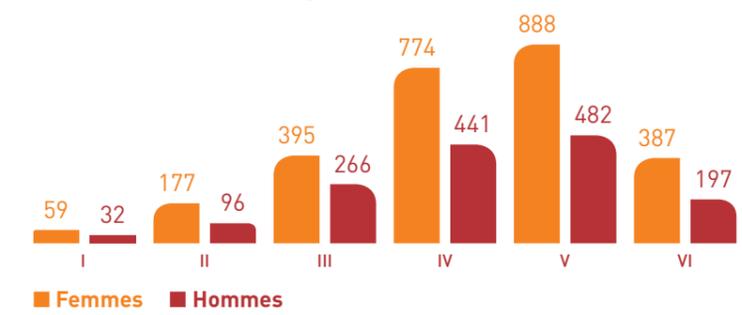


► En 2010,

- En activité : 52%
- Demandeurs d'emploi : 45% dont 9% sont non indemnisés
- Autres : 3%

Les chiffres sont à rapprocher de la proportion de demandeurs d'emploi qui s'engagent effectivement dans un parcours VAE : en 2010, 26% des personnes présentées en jury de VAE en Rhône-Alpes étaient des demandeurs d'emploi et 66% en activité.

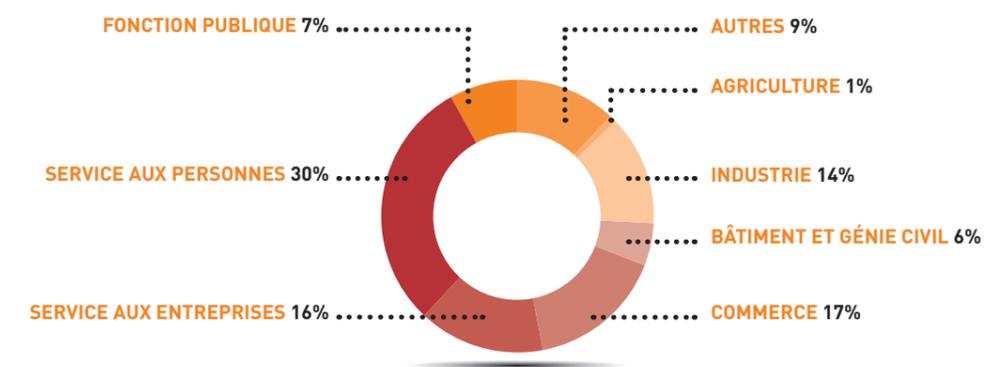
► Niveau de formation/sexe



76% des personnes accueillies ont un niveau d'études inférieur au niveau III (Bac+2) :

- 14% n'ont aucun diplôme
- 33% ont un niveau V
- 29% possèdent le Baccalauréat ou un titre équivalent.

► Secteur d'activité des personnes reçues



Le secteur des services et notamment celui aux personnes est largement représenté dans le public conseillé au sein d'un PRIC.

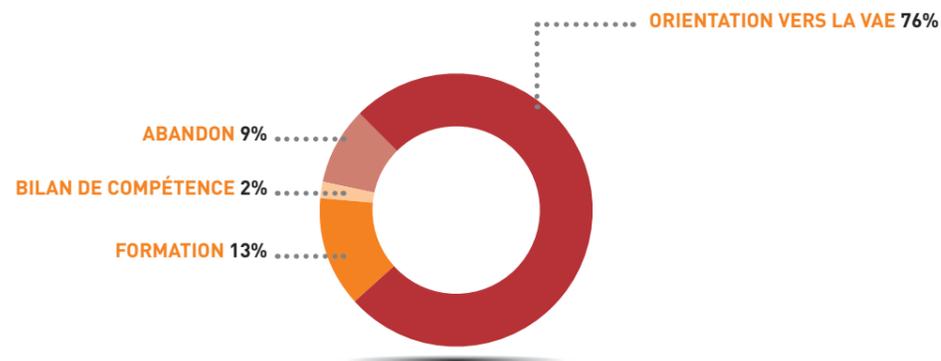


► L'ORIENTATION DES PUBLICS A L'ISSUE DE L'ENTRETIEN CONSEIL

► Types de conclusion à l'issue de l'entretien conseil

	Orientation vers la VAE	Bilan de compétence	Formation	Abandon	Service non terminé
Total	3185	96	533	384	522

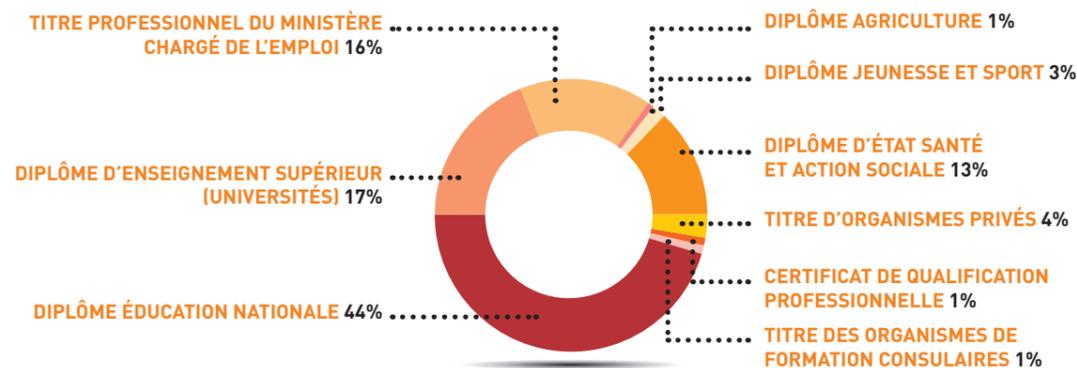
Une même personne peut avoir reçu plusieurs conclusions.



76% des personnes confirment leur orientation vers la VAE à l'issue de l'entretien conseil.

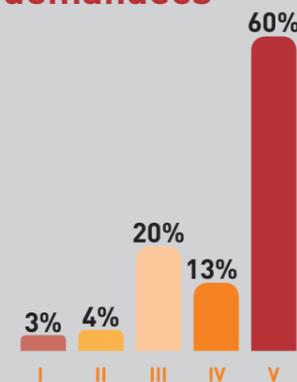
« **Abandon** » peut signifier que la personne renonce ou reporte sa démarche de VAE, du fait d'un changement de situation, parce qu'elle a préféré d'abord effectuer des recherches d'emploi, parce qu'il n'y avait pas de certification correspondant à son expérience, ou parce que le dispositif de VAE était inadapté à sa situation.

► Certifications ciblées après l'entretien conseil



► CHIFFRES CLÉS

Niveau des certifications demandées



Certifications les plus demandées*

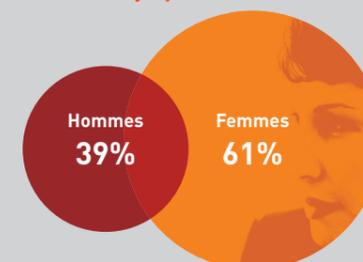


*NB : information n'est pas disponible pour les Affaires Sanitaires et Sociales.

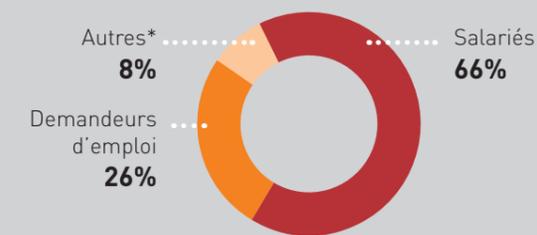
3 131
personnes accompagnées

Données partielles, hors Affaires Sanitaires et Sociales et Université Lyon 2

6 471
personnes présentées en jury en 2010



51%
des personnes présentées en jury ont entre 30 et 44 ans



* bénévoles, retraités, femmes/hommes au foyer.

Résultats aux jurys 2010



4 267
certifications délivrées de manière totale par la VAE en 2010



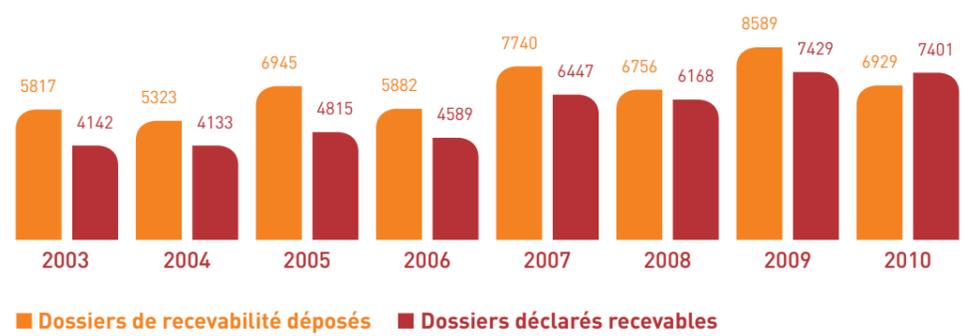
► L'ACCUEIL ET LA RECEVABILITÉ

Les organismes valideurs assurent une information spécifique sur leurs propres procédures de VAE ainsi que sur les certifications qu'ils délivrent.

Nombre de dossiers de demande de VAE déposés, pour étude de recevabilité, auprès des services instructeurs compétents de chaque organisme certificateur et nombre de dossiers déclarés recevables.

	Nombre de contacts	Dossiers de recevabilité déposés	Dossiers déclarés recevables
Agriculture	144	107	96
Éducation Nationale (2 nd aire)	3 777	3 327	3 122
Enseignement supérieur	1 628*	1 009	687
Travail-emploi	nr**	445	nr**
Affaires Sanitaires et Sociales	nr**	nr**	1 605
Jeunesse et Sports	341	249	208
Certificateurs privés	1 885	1 792	1 683
Total	7 775	6 929	7 401

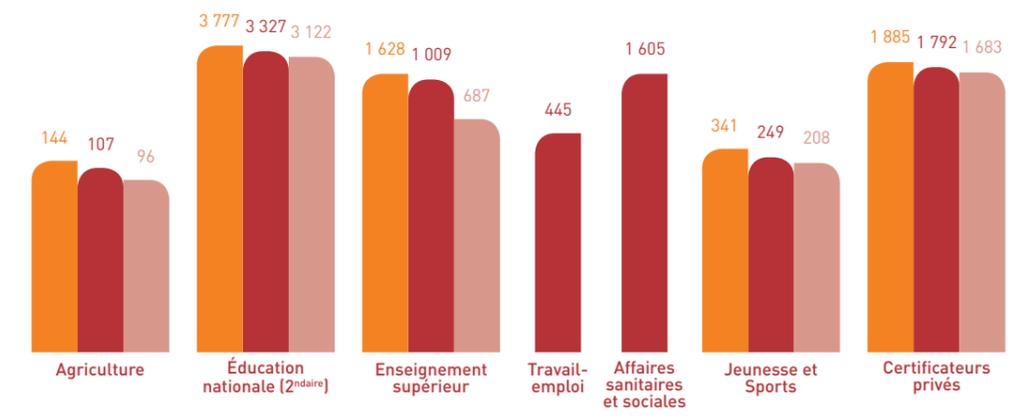
* données partielles hors universités Lyon 1, Lyon 2 et Grenoble 3.
 ** nr : non renseigné.



En 2010, 6 929 dossiers de recevabilité ont été déposés (hors Affaires Sanitaires et Sociales) et 7 401 déclarés recevables.

Le nombre de dossiers de recevabilité déposés dans l'Enseignement supérieur a diminué entre 2009 et 2010 passant de 1 164 à 1 009, soit une baisse de 13%. On constate le même phénomène pour les dossiers déposés auprès du Ministère de l'Agriculture (de 142 dossiers à 107 en 2010). Le nombre de dossiers déposés auprès du Ministère du Travail a également connu une baisse par rapport à 2009 (de 580 dossiers à 445 en 2010).

En revanche, le nombre de dossiers déposés dans l'Enseignement secondaire a progressé de 4%, passant de 3 196 dossiers en 2009 à 3 327 en 2010. De même, Jeunesse et Sports ainsi que les certificateurs privés enregistrent une hausse du nombre de dossiers déposés (respectivement +14% et +61%).



■ Nombre de contacts ■ Dossiers de recevabilité déposés ■ Dossiers déclarés recevables

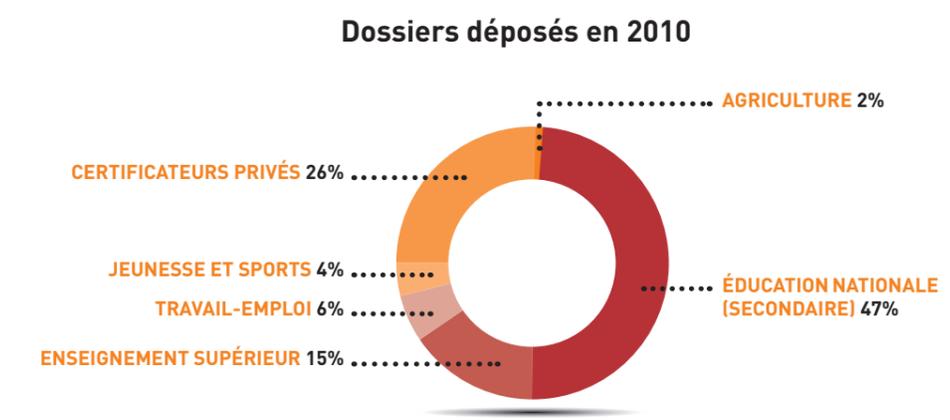
Les chiffres de la recevabilité du Ministère du Travail représentent l'activité de l'AFPA et des centres agréés par la Direccte en Rhône-Alpes.

► Les contacts

Est comptabilisée dans cette rubrique toute personne ayant contacté un valideur avant de déposer un dossier de recevabilité.

Il est difficile de comparer les données globales de 2009 et celles de 2010, puisque 2010 ne comptabilise pas les données du Ministère chargé de l'Emploi, des Affaires sanitaires et sociales et de plusieurs universités.

► Représentation des valideurs rhônalpins dans la demande de VAE



En 2010, le nombre de dossiers de VAE déposés auprès des Affaires Sanitaires et Sociales n'ayant pas été communiqué, la répartition par valideur n'est donc pas exhaustive.

En 2009, les Affaires Sanitaires et Sociales représentaient un quart des demandes de VAE.

► JURY ET ACCOMPAGNEMENT VAE

Placée sous la responsabilité du service valideur, la prestation d'accompagnement a pour objectifs :

- de vérifier la faisabilité du projet de validation (correspondance entre expérience, projet professionnel et certifications visées),
- d'apporter aux candidats qui le souhaitent une assistance méthodologique pour la préparation de l'acte de certification,
- de dispenser un conseil pour la réalisation des préconisations du jury.

Les données comptabilisent le nombre de personnes accompagnées parmi celles qui ont été présentées en jury en 2010.

	Personnes présentées en jury	Personnes accompagnées	% de personnes accompagnées parmi celles présentées en jury
Agriculture	70	56	80%
Éducation Nationale (Secondaire)	1 985	1 172	59%
Enseignement supérieur	368	326**	89%
Travail-emploi***	524	173	33%
Affaires Sanitaires et Sociales	1 919	nr*	-
Jeunesse et Sports	69	33	48%
CertIFICATEURS privés	1 536	1 371	89%
Total	6 471	3 131	48%

* nr : non renseigné.

** données partielles hors université Lyon 2.

*** les données relatives au Ministère du travail ne représentent que l'activité de l'AFPA.

► L'accompagnement

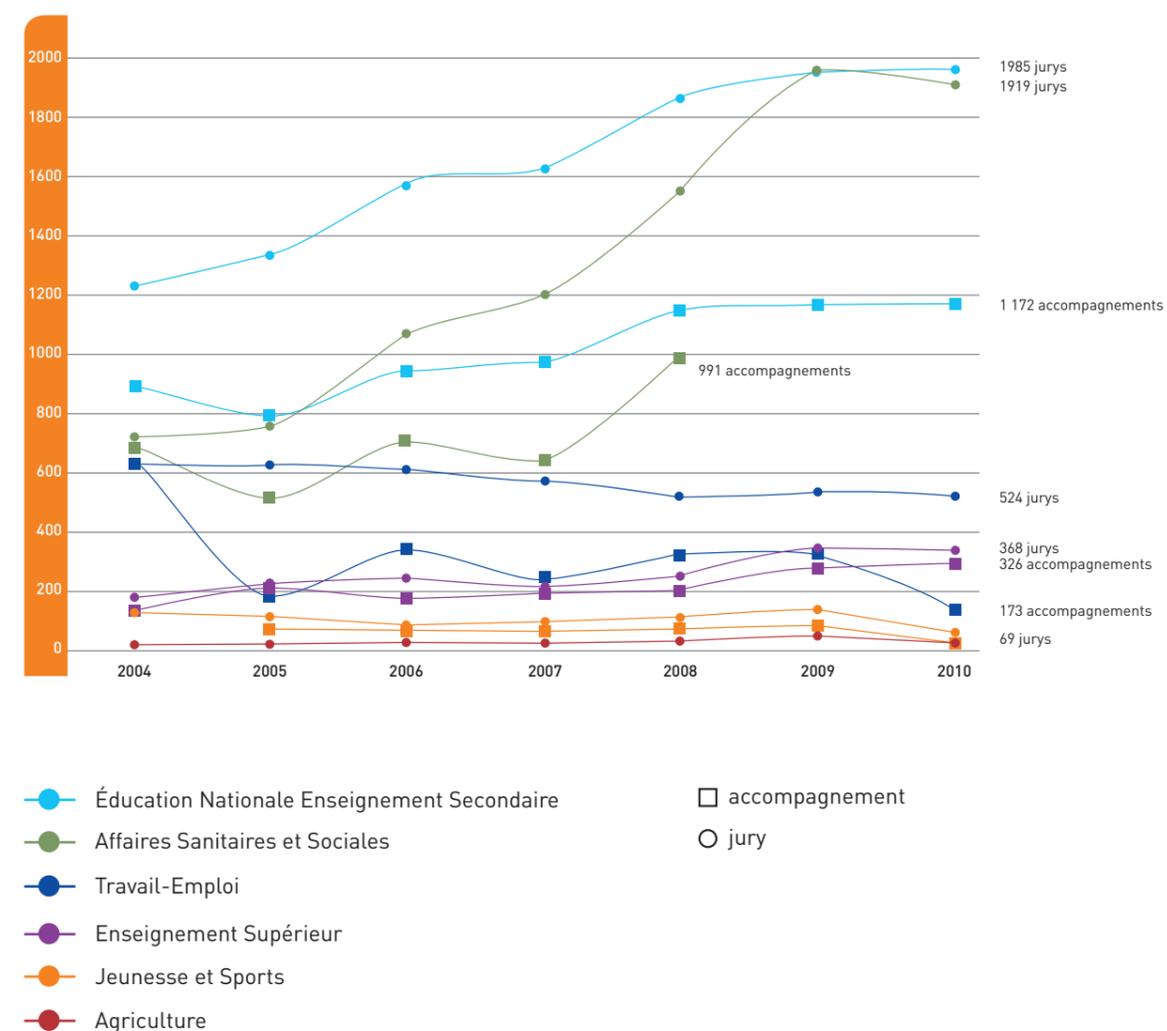
En 2010, 48% des candidats à la VAE ont bénéficié d'un accompagnement en amont de la présentation en jury. Cette proportion est légèrement supérieure à celle de 2009.

A noter : en 2010, Pôle Emploi a financé 695 accompagnements aux demandeurs d'emploi indemnisés ; la Région Rhône-Alpes a financé 195 accompagnements à ses publics cibles.

► Les jurys

Le nombre de présentations en jury est globalement resté constant par rapport à l'année précédente. On note toutefois une diminution des personnes présentées en jury pour Jeunesse et Sports.

► Jurys et accompagnements 2004 à 2010

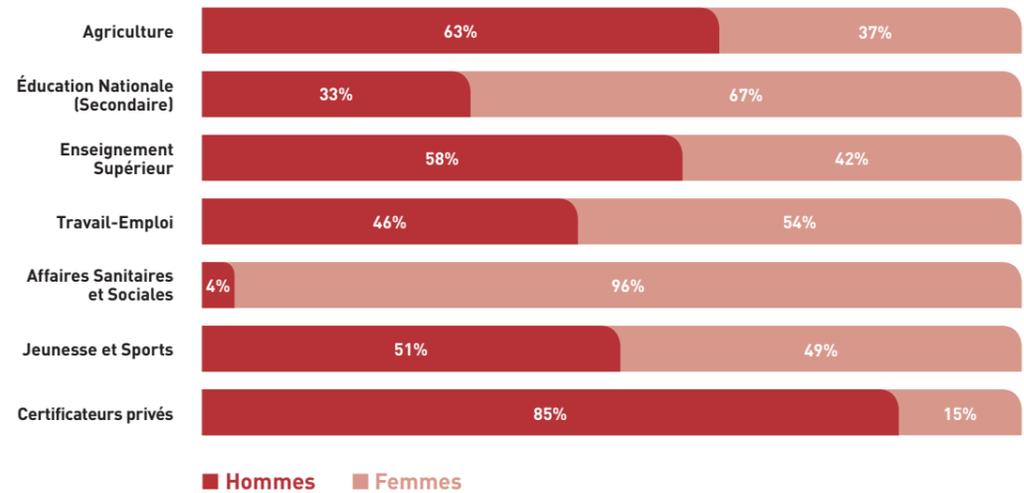


Les données des certificateurs privés n'étant pas fournies par le même nombre de structures d'une année sur l'autre, ces dernières n'apparaissent pas dans le graphique d'évolution.

► TYPOLOGIE DES PUBLICS PRÉSENTS EN JURY

► Répartition du public par sexe

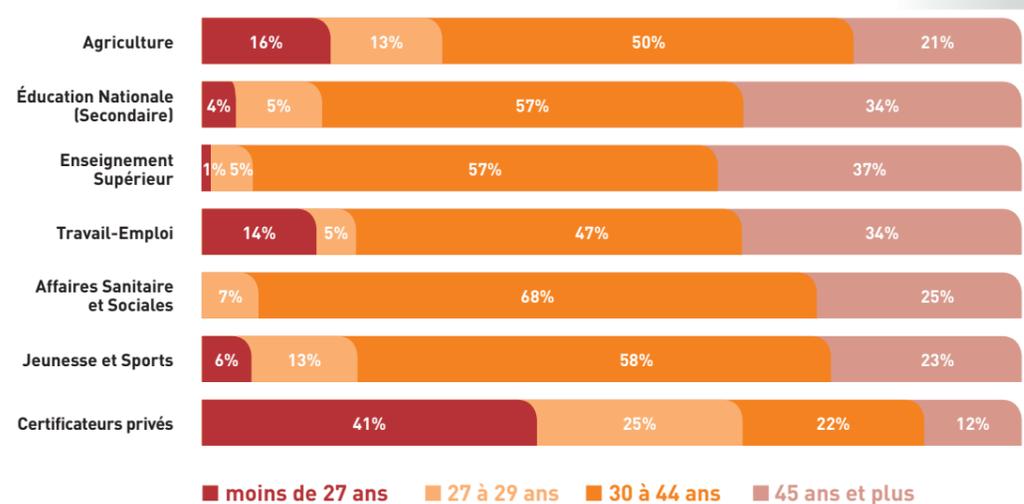
Hommes : 39%
Femmes : 61%



On note en 2010 une part plus importante d'hommes engagés en VAE, par rapport à 2009, où ils ne représentaient globalement que 34%. Cela est notamment visible pour l'Education Nationale et le Ministère chargé de l'Emploi.

► Répartition du public par tranche d'âge

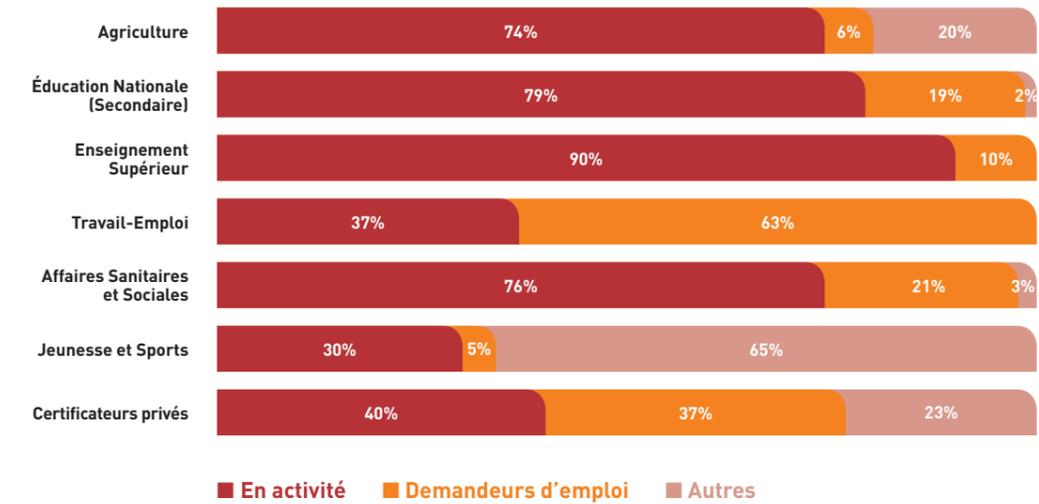
- de 27 ans : 12%
De 27 à 29 ans : 11%
De 30 à 44 ans : 51%
45 ans et + : 26%



Les candidats présentés en jury en 2010 représentent une part plus jeune de la population. En effet, en 2009, les plus de 45 ans représentaient 45% des candidats en jury. Ils ne sont plus que 26%. Cette baisse est particulièrement visible dans les Affaires sanitaires et sociales (66% de 45 ans et plus en 2009 ; 25% en 2010) et l'Education Nationale (48% de 45 ans et plus en 2009 ; 34% en 2010).

► Répartition du public par statut

En activité* : 66%
Demandeurs d'emploi : 26%
Autres** : 8%



* salariés, intérimaires, travailleurs indépendants, commerçants, artisans, agent publics...
** bénévoles, retraités, femmes/hommes au foyer

Comme les années précédentes, les personnes en activité restent largement majoritaires dans le dispositif. On constate cependant en 2010 une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi parmi les candidats présentés en jury (20% demandeurs d'emploi en 2009, 26% en 2010).

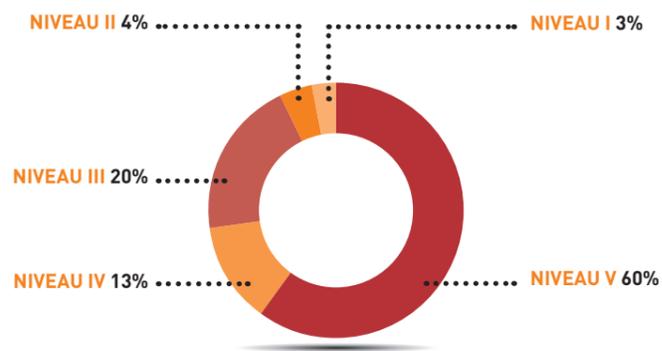
Rhône-Alpes	VAE 2009	Ratio 2009	VAE 2010	Ratio 2010
Population active ayant un emploi* : 2 617 532	4 161	1/629	4 069	1/643
Demandeurs d'emploi en 2009** : 354 655	1 137	1/312	-	-
Demandeurs d'emploi en 2010*** : 371 593	-	-	1 629	1/228

* Source : INSEE, RP2007 exploitations principales, lieu de résidence et lieu de travail.
** Sources : Pôle Emploi, Statistiques du marché du travail, demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 31 décembre 2009.
*** Sources : Pôle Emploi, Dares, Statistiques du marché du travail, demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 31 décembre 2010.

En 2010, une personne active sur 643 a été présentée en jury, contre une sur 629 en 2009. De la même façon, un demandeur d'emploi sur 228 a sollicité ce dispositif en 2010 contre un sur 312 l'année précédente.



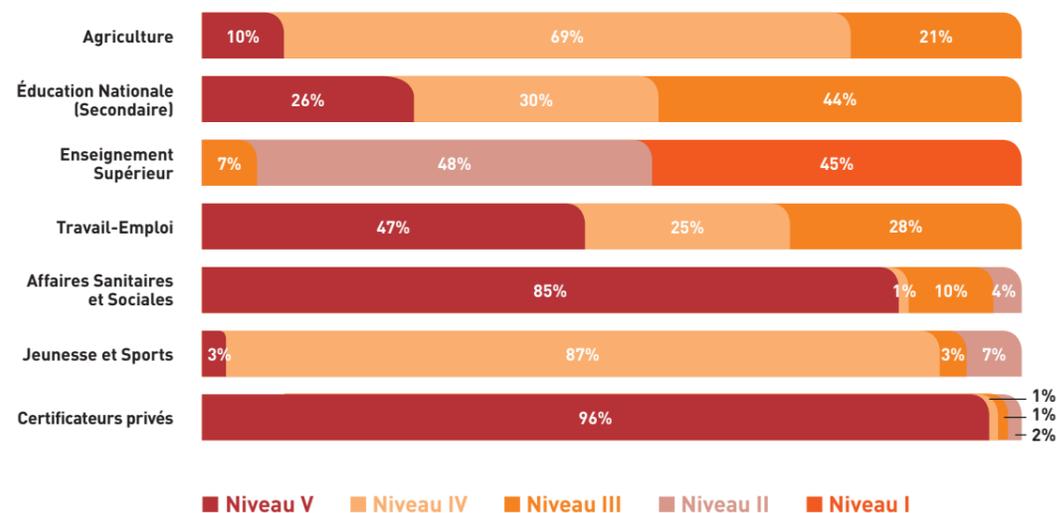
► Niveau des certifications ciblées



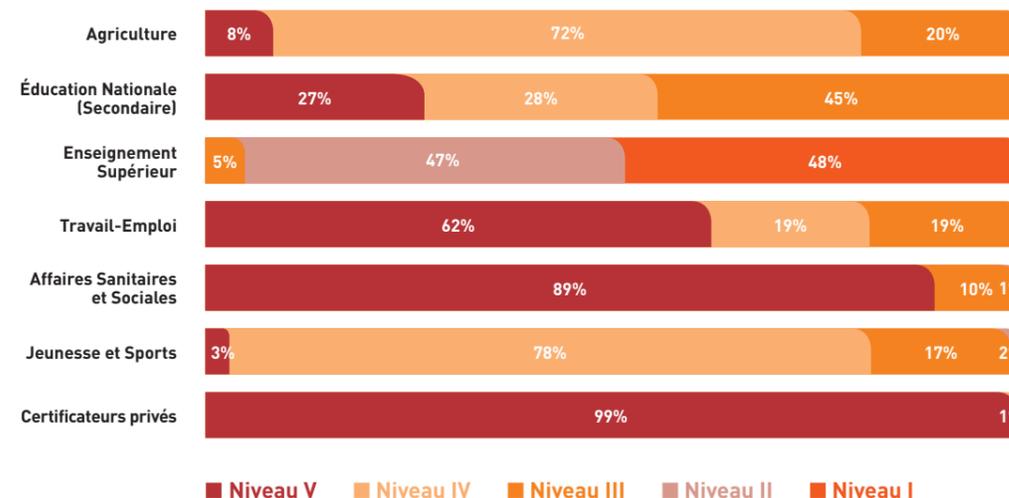
Les niveaux V et III restent les niveaux les plus visés par la VAE.

► Répartition du public par niveau de certification ciblée

Répartition du public présenté en jury en 2010 par niveau



Répartition du public présenté en jury en 2009 par niveau



► Certifications les plus demandées* :

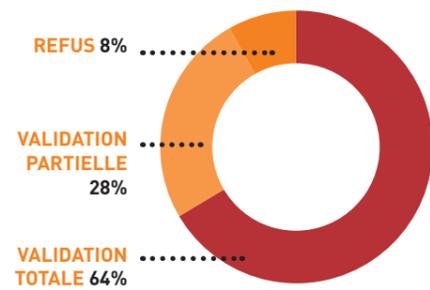
- Agent de surveillance en sécurité privée (Forma Plus 3B) : 1 897 dossiers de recevabilité déposés
- Agent conducteur de chiens (Forma Plus 3B) : 286
- CAP petite enfance (DAVA) : 213
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DAVA) : 77

*NB : L'information n'est pas disponible pour les Affaires Sanitaires et Sociales

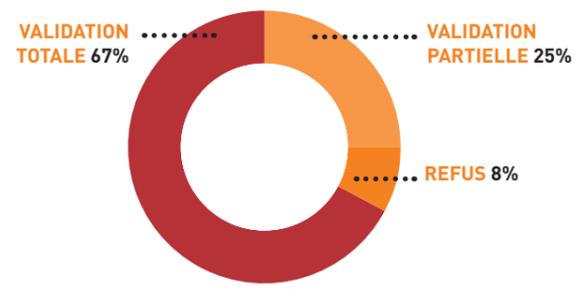


▶ LES CERTIFICATIONS DELIVRÉES

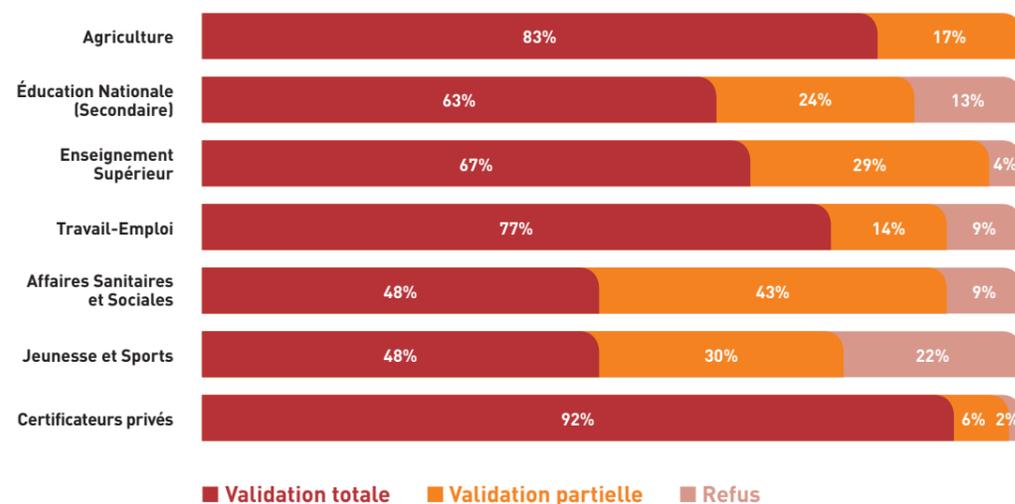
Décisions à l'issue du jury 2009



Décisions à l'issue du jury 2010

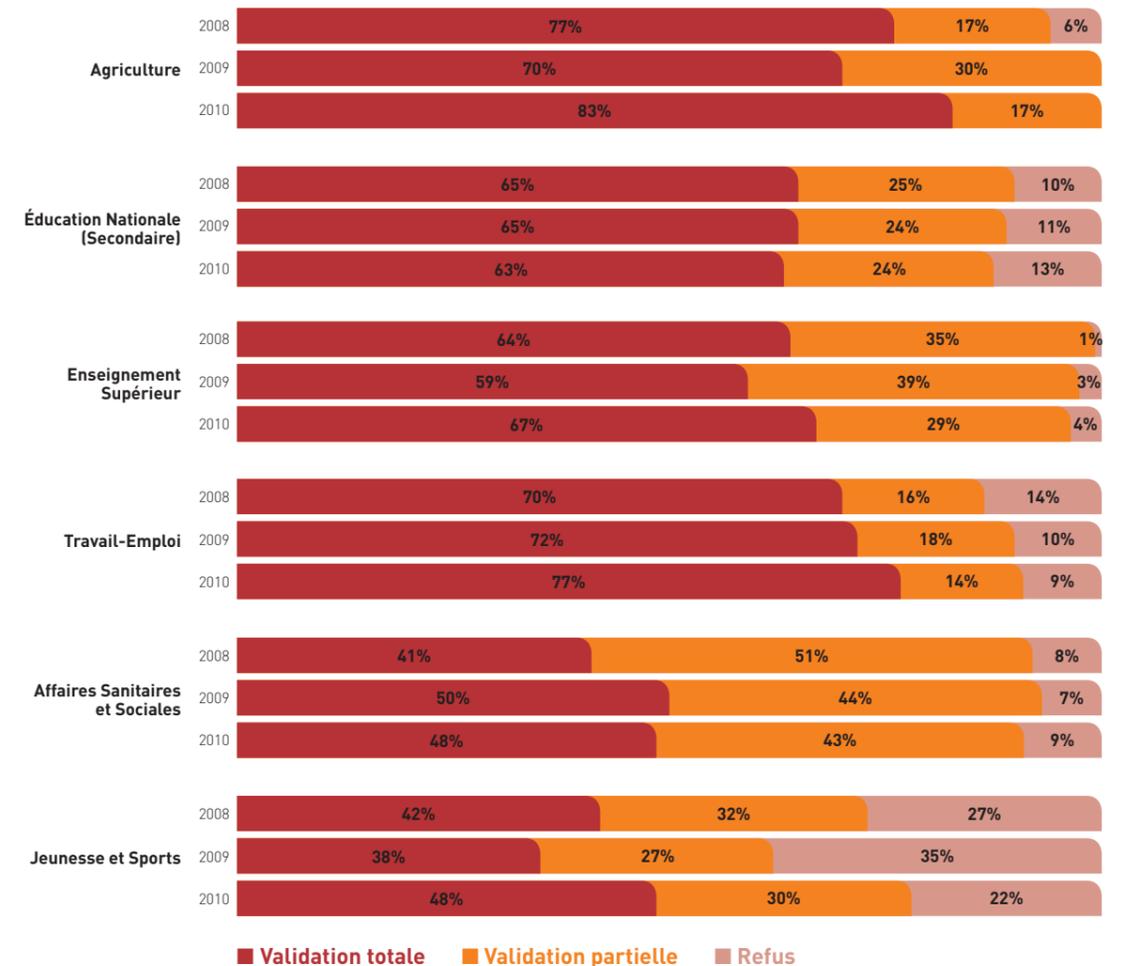


Type de validation à l'issue du jury 2010



Dans 67% des cas, les certifications délivrées le sont de manière totale. Cependant, certains valideurs se démarquent par leur taux de validation totale largement supérieur à la moyenne : 96% pour les certificateurs privés et plus particulièrement pour Forma Plus 3B, 76% pour le Ministère de l'Emploi et 83% pour le Ministère de l'Agriculture (à noter cependant le faible volume de candidats présentés en jury : 70 en 2010). D'autres, comme les Affaires Sanitaires et Sociales ou Jeunesse et Sports, se démarquent par un taux de validation partielle élevé.

Résultats des jurys 2008 à 2010 par valideur



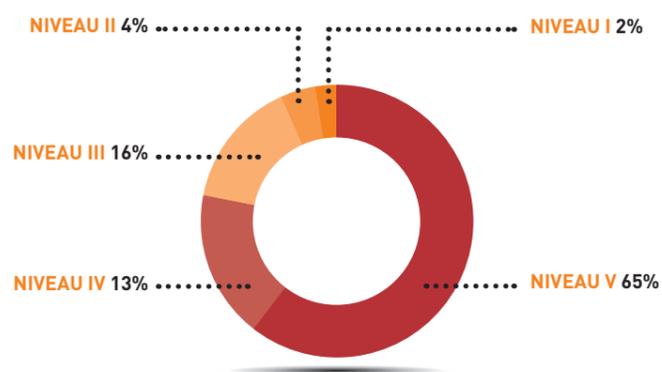
On observe de manière globale une homogénéité des types de validations délivrées depuis 2008 entre les valideurs.

Toutefois, certains valideurs se démarquent :

- On constate une augmentation des validations totales et une baisse des refus de validation au Ministère de l'Agriculture ainsi qu'au Ministère de l'emploi depuis 2008.
- Bien qu'elle ait diminuée depuis 2008, la part des validations partielles est la plus importante pour les certifications délivrées par le Ministère des Affaires Sanitaires et sociales.
- Après une baisse des validations totales délivrées par le Ministère de la jeunesse et des sports entre 2008 et 2009, on constate que la part des validations totales a augmenté en 2010.



► Certifications délivrées par niveau



4 267 dossiers ont été validés en totalité en 2010, contre 3 891 en 2009.

Pour les validations totales, la part des certifications de niveau V a augmenté par rapport à 2009, au détriment des certifications de niveau III.

► Taux de réussite en rapport avec l'accompagnement

	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Total
Accompagnés	80%	14%	6%	100%
Non accompagnés	62%	26%	12%	100%

Données partielles hors Affaires Sanitaires et Sociales, Université Lyon 2.

► Rappel

Nombre total de personnes présentées en jury : 6 471

Nombre total de personnes accompagnées : 3 131

On constate une relation significative entre le type de validation et l'apport de l'accompagnement.

En 2010, parmi les candidats ayant été accompagnés, 80% ont obtenu une validation totale, 14% une validation partielle et 6% n'ont obtenu aucune validation.

On constate que, parmi les candidats n'ayant pas été accompagnés, la part de validation totale est plus faible (62%) et les parts de validations partielle et nulle sont plus importantes (respectivement 26% et 12%).

► ORGANISATION DES JURYS

► Jurys 2010*

573 journées de jurys organisées

1 600 enseignants mobilisés

641 professionnels mobilisés

450 autres intervenants mobilisés

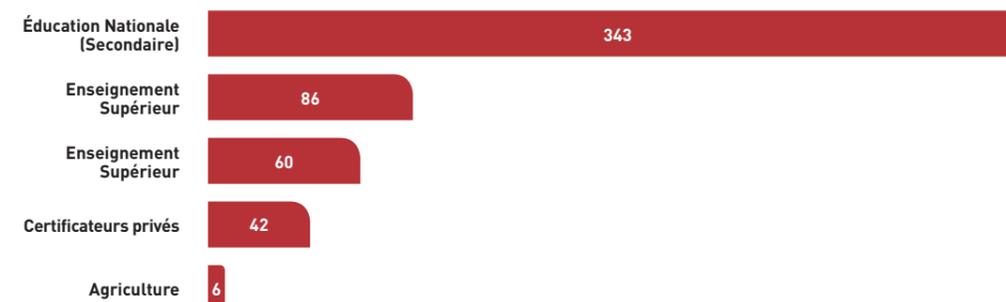
* données partielles hors AFPA, Affaires Sanitaires et Sociales, Universités Lyon 2 et Lyon 3.

Malgré l'absence des données des Affaires Sanitaires et Sociales, le nombre de journées de jury organisées en 2010 (573) est largement supérieur à 2009 (343). Cela est notamment dû à la présence des données du DAVA de Grenoble, qui n'étaient pas disponibles l'année précédente.

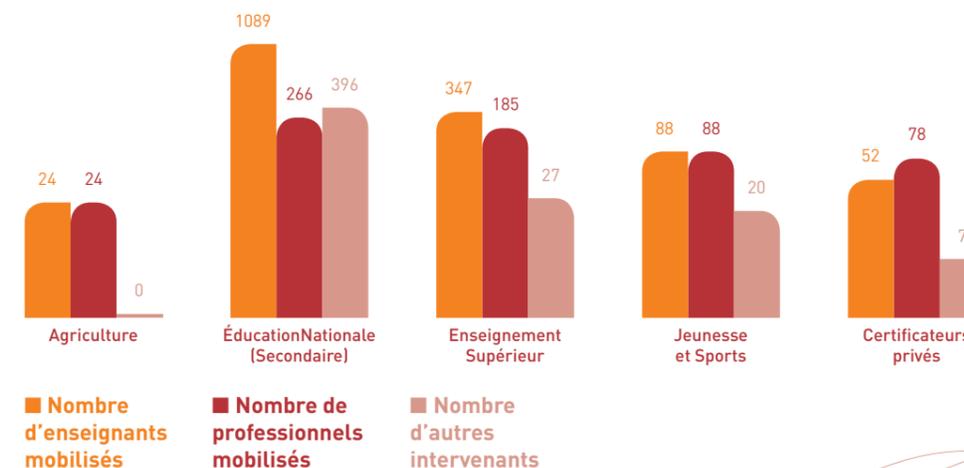
On note également une forte mobilisation des enseignants aux jurys 2010.

On peut supposer qu'avec les données de l'AFPA, le nombre de professionnels serait équivalent voire supérieur au nombre d'enseignants.

Nombre de journées de jury organisées en 2010



Nombre de journées de jury organisées en 2010



Les tableaux et graphiques ont été réalisés à partir des éléments fournis annuellement par les référents des structures suivantes :

- ▶ **AGRICULTURE :**
Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF)
- ▶ **EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :**
 - DAVA Grenoble
 - DAVA Lyon
- ▶ **JEUNESSE ET SPORTS :**
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
Jeunesse et Sports
- ▶ **TRAVAIL-EMPLOI :**
Direction Régionale de l'AFPA et la DIRECCTE pour la recevabilité
- ▶ **AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES :**
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
Affaires Sanitaires et Sociales
- ▶ **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :**
 - Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP)
 - Alliance des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes (AGERA)* : CNAM Rhône-Alpes, EMSE / ISTP, INSA, ENISE, Grenoble INP, Telecom St-Etienne, ITECH, Grenoble EM.
 - Université Claude Bernard Lyon 1
 - Université Lumière Lyon 2
 - Université Jean Moulin Lyon 3
 - IUT Lumière Lyon 2
 - Université Joseph Fourier Grenoble 1
 - Université Pierre Mendès France Grenoble 2
 - Université Stendhal Grenoble 3
 - IUT 2 Grenoble
 - Université Jean Monnet St-Etienne
 - IUT St-Etienne
 - IUT Roanne
- ▶ **CERTIFICATEURS PRIVÉS :**
 - FormaPlus 3B - spécialisé dans le domaine de la sécurité, du gardiennage et de l'incendie
 - BioForce - spécialisé dans la formation humanitaire
 - Centre de Rééducation Professionnelle (C.R.P.) L'Englennaz
 - IGS - école du management des ressources humaines
 - ISCO - institut supérieur de la construction
 - Wesford - école supérieure de commerce et de management

* L'AGERA regroupe 33 Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes : 18 écoles d'ingénieurs, 6 écoles de management (commerce), 3 écoles d'architecture et 6 écoles à enseignement spécialisé. A noter que les écoles d'architecture ne rentrent pas dans le cadre de la procédure VAE dans la mesure où elles forment à une profession réglementée. Pour les autres écoles, les procédures de délivrance de diplômes par la voie de la VAE sont soit en cours, soit achevées.

La Chambre Régionale de Métiers, l'Institut de Promotions Commerciales (IPC) et l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) de Valence, l'Université de Savoie, ne nous ont pas, au moment de la réalisation de ce document, fourni de données relatives à la VAE en 2010.

Pour en savoir plus

↓
www.prao.org

Dans la rubrique VAE :

- Les candidats à la VAE en Rhône-Alpes : Quels parcours pour quels résultats ?
- Les statistiques 2010 des Points Relais Information Conseil
- Les statistiques VAE par valideur : évolution de 2004 à 2010
- Les guides méthodologiques VAE et insertion & VAE et compétences clés : pour une meilleure compréhension des dispositifs et faciliter l'accès à la VAE pour tous
- Les modules de formation en ligne sur la mission d'information conseil et la mise en œuvre de projets collectifs de VAE
- Un outil de recherche des certifications accessibles par la VAE : Certif'RA

Dans l'espace collaboratif Info-Conseil VAE (accès réservé) :

- Formalisation des pratiques d'information-conseil : la référence partagée
- Guide d'animation d'une information collective VAE (+ diaporama)

Directeur de publication : **Philippe Meirieu**
Co-directrice de publication : **Isabelle Carru-Rouch**
Chargée de mission VAE : **Mathilde Dakhouche**
Chargée d'études statistiques : **Delphine Rollet**
Communication : **Anne-Laure Paroche**
Conception graphique : **Naturine**
NOVEMBRE 2011



TABLEAU DE BORD VAE

2010

RHÔNE-ALPES

Orientation
vers la VAE

2158

Bilan de
compétence

79

Formation

107

Autre

128

Prise
de contact

169

Femme

1235

Homme

1411

Total

2646

835

537

360

247

369

1336

1305

834

1213

Etat - Région - Partenaires Sociaux

PRAO

Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation

↓
www.prao.org